LE PARC NATUREL MARIN... C'EST MAINTENANT

APRÈS DEUX ANNÉES d'études, d'ateliers thématiques, de réunions de concertation, de synthèses, de présentations publiques, dans lesquels se sont investi, aux côtés de la Mission d'Arcachon, les acteurs locaux, usagers, professionnels de la mer, associations et collectivités locales,

SUIVIES D'UNE ANNÉE de consultations, d'avis, d'enquête publique, de réflexions à tous les niveaux administratifs et politiques, de combats pour une gouvernance partagée et équilibrée,

Le PNM du Bassin d'Arcachon, avec son ouvert océanique et ses Prés salés de La Teste, attend toujours le décret ministériel officialisant sa création.

ASSEZ ATTENDU !

- ☞ **LE PNM** nous concerne tous ; il est un outil efficace et partagé pour assurer l'avenir du Bassin d'Arcachon.
- ☞ **LE PNM** permettra de protéger l'espace marin et de le gérer suivant un plan élaboré par un Conseil de gestion de 50 membres représentant 5 collèges équilibrés : État et établissements publics, collectivités territoriales, professionnels de la mer, gestionnaires d'espaces protégés, usagers de loisirs en mer, associations de protection du milieu marin et du patrimoine culturel, personnalités qualifiées.
- ☞ **LE PNM** permettra de faire cohabiter de la meilleure façon un milieu naturel de qualité et des activités multiples.

C'est pourquoi nous, habitants, amoureux de la mer, plaisanciers, professionnels de la mer, ostréiculteurs, pêcheurs, protecteurs de la nature et de l'environnement, gardiens de l'histoire et des traditions maritimes,

NOUS LE VOULONS MAINTENANT

Nom, prénom	Adresse	Signature

À retourner à la CEBA - BP 35 - 33510 Andernos ou contact@quinconces.org